Frédéric Poletti
Porte-Parole de A4C

A Monsieur Éric Jalon
Préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud
Palais Lantivy
Cours Napoléon
20188 Ajaccio Cedex 9

Lettre ouverte à Monsieur le Préfet de Corse

Objet : Où sont passées les baisses promises aux automobilistes corses ?

Monsieur le Préfet,

Depuis le 1er novembre, le Gouvernement a engagé la libération de stocks stratégiques de gazole afin de faire baisser les prix à la pompe.

L'article 3 du décret n° 2026-981 du 23 octobre 2026 est pourtant clair : l'avantage économique reçu doit être répercuté en totalité aux clients.

En Corse, les premiers chiffres sont édifiants.

Le 30 octobre, le prix moyen du gazole était de 2,276 € le litre. La Corse était alors la région la moins chère parmi les treize régions suivies par notre observatoire.

Au 7 novembre, ce prix est encore de 2,250 € le litre.

La baisse n'est donc que de 2,6 centimes par litre en Corse, contre 18,9 centimes en moyenne dans les douze autres régions.

En huit jours, la Corse est ainsi passée de la région la moins chère à la région la plus chère pour le gazole.

Ce constat est d'autant plus préoccupant que plusieurs professionnels expliquent désormais publiquement que la baisse de leur prix d'achat leur permet de reconstituer une partie de leurs marges.

Nous ne contestons pas les difficultés qu'ils ont pu rencontrer ces derniers mois. Mais ce n'est pas l'objet du dispositif décidé par le Gouvernement.

La libération des stocks stratégiques a été présentée comme une mesure destinée à faire baisser le prix payé par les consommateurs. Et le décret impose que l'avantage reçu soit répercuté en totalité.

Dès lors, la question devient très simple : cette règle est-elle réellement appliquée en Corse ?

Vous êtes le représentant de l'État dans l'île.

C'est donc à vous que nous demandons aujourd'hui ce que l'État fait concrètement pour faire appliquer en Corse le décret qu'il a lui-même pris.

Quels contrôles ont été engagés ? Combien d'agents sont mobilisés ? Quels opérateurs, fournisseurs, grossistes, distributeurs ou stations ont été contrôlés ? Quels documents ont été examinés ? Quels premiers constats ont été établis ?

Agissons Contre la Cherté des Carburants en Corse

Frédéric Poletti
Porte-Parole de A4C

Agissons Contre la Cherté des Carburants en Corse

Nous vous demandons également de rendre publics, dès qu'ils seront disponibles, les volumes de gazole issus des stocks stratégiques effectivement destinés à la Corse, les opérateurs concernés, le montant de l'avantage économique correspondant et les conditions dans lesquelles cet avantage a été transmis jusqu'au consommateur final.

Car le contrôle ne peut pas se limiter aux stations-service.

La station est le dernier maillon visible de la chaîne. Si l'avantage n'est pas transmis en amont, elle ne peut évidemment pas le répercuter.

Il faut donc contrôler l'ensemble de la chaîne, depuis les opérateurs qui bénéficient des stocks stratégiques jusqu'au prix payé à la pompe.

Depuis plusieurs années, notre collectif documente le marché corse des carburants. Nous avons étudié les écarts avec le continent, suivi les marges et les différents réseaux, et construit un observatoire indépendant à partir des données publiques.

Nous avons précisément développé cet outil pour que chacun puisse mesurer ce qui se passe réellement, au-delà des discours.

Aujourd'hui, les chiffres sont publics. Ils montrent qu'au moment où le prix du gazole baisse très fortement sur le continent, la Corse décroche presque totalement.

Ce que nous attendons désormais de l'État, ce sont des contrôles et leurs résultats.

Nous regrettons d'ailleurs qu'à aucun moment, quand la question des carburants s'est invitée dans le débat public, vous n'ayez pris l'initiative de recueillir les éléments que notre collectif accumule depuis des années sur ce marché.

Non parce que nous revendiquons une place particulière, mais parce que ce travail existe, qu'il est public et qu'il aurait pu être utile.

Quand l'État fixe une règle, il doit vérifier qu'elle est appliquée.

Et lorsque la Corse passe en quelques jours de la région la moins chère à la région la plus chère pour le gazole, pendant que les autres régions bénéficient d'une baisse massive, il devient difficile de comprendre que l'on n'entende toujours rien sur les contrôles engagés dans l'île.

Monsieur le Préfet, nous vous demandons donc de répondre publiquement à une question simple :

combien de centimes ont été accordés aux opérateurs qui approvisionnent la Corse, combien de ces centimes sont réellement arrivés jusqu'aux automobilistes corses, et que fait l'État lorsque ce n'est pas le cas ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le collectif Agissons contre la cherté des carburants en Corse (A4C)

Bastia, le 09/11/2026

Frédéric Poletti
Porte-parole